

NOS PRODUITS RÉPONDENT AUX NORMES EN DEMEURANT SIMPLES ET ADAPTABLES.

LES ABRIS

Les abris Mobitec® ont été développés depuis 1997 par la société suisse Mobitec sarl (Neuchâtel). Depuis, Mobitec sarl a installé plus de 1.000 abris pour une surface couverte totale de plus de 60.000 m².

Les structures proposées sont en acier zingué au feu (galvanisé). La finition proposée est « naturel », c'est à dire en gris zinc. Une finition thermo laquée est disponible en option.

La membrane de couverture est de type Ferrari « précontraint »®, translucide (laissant passer la lumière), traitée anti-UV, anti-moisissures et anti-salissures. Elle est fixée sur la structure par le biais de profilés aluminium cloutés dans la structure. Sa couleur pourra être choisie dans le nuancier RAL ci-contre.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES / NORMES / GARANTIES

Les abris Mobitec® sont conformes aux normes Eurocode 3 et 4. A ce titre, ils respectent en particulier les normes NV65, révisées en février 2009. Leur mode d'ancrage permet de proposer une implantation dans toute la France, (zone neige, zone vent suivant DTU P06-002, CSTB 02/2009).

Les vérifications ont été effectuées par des essais à la soufflerie d'Emmen (CH) et par calculs réalisés par un ingénieur agréé par la SIA (Société des Ingénieurs et Architectes suisses).

Les structures proposées bénéficient d'une garantie de dix ans contre tout vice de fabrication, ainsi que contre la corrosion. Les membranes bénéficient d'une garantie constructeur de cinq ans.

Le recyclage de 100% des constituants de l'abri est garanti par Abris Mobitec sarl. Les éléments de structure peuvent être réemployés après traitement de surface et/ou redimensionnement éventuels. La société Ferrari Industry se charge en partenariat avec Solvay du recyclage des membranes de toiture. Conformément à ses Conditions Générales de Vente, Abris Mobitec s'engage à démonter et recycler à ses frais l'abri proposé pendant une période de douze années à dater de la réception.

Les abris Mobitec® satisfont aux exigences d'un ERP PA de catégorie 5. Ils ne présentent en particulier aucune entrave à la circulation / évacuation.